Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 61 (1916)

Heft: 1

Buchbesprechung: Bibliographie

Autor: F.F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

laquelle étant saisies elles ont donné des commandements, dont l'un équivalant à celui d'un colonel-divisionnaire, à des officiers qu'elles renvoient aujourd'hui à se défendre en justice.

Dans un moment aussi grave que le moment actuel, la Suisse ne peut supporter une équivoque entre son armée, son peuple et son gouvernement. On ne se bat bien que dans la vérité.

BIBLIOGRAPHIE

Les bannières flammées, par Gonzague de Reynold. Un vol. in-8°. Lausanne 1916. Payot & Cie, éditeurs. Prix : 3 fr. 50.

M. de Reynold ne s'étonnera pas sans doute de mon embarras à rendre compte de son nouvel ouvrage. Ce n'est pas parce que l'œuvre n'a que de rares points de contact avec les questions militaires, c'est plutôt que poésie et prose poétique, elle domine mon entendement en la matière, et que tout un volume de lyrisme éloigne un peu longtemps des réalités et des faits positifs les esprits

que ces derniers retiennent plus habituellement.

J'aurais dû, dès lors, m'adresser à quelque collaborateur capable de présenter plus congrûment l'ouvrage au lecteur. Mais c'eût été me condamner à perdre une occasion depuis longtemps cherchée, celle de dire l'estime en laquelle je tiens l'auteur, à cause de son courage et de sa sincérité, et combien je trouve imméritées certaines attaques auxquelles il est en butte. Que l'on attaque des opinions, même véhémentement, qu'on les condamne, qu'on s'en indigne, et qu'on les vitupère, rien de plus juste si on les estime condamnables, dangereuses ou blamâbles. Mais que parce qu'on les blâme ou simplement parce qu'on ne les partage pas, on insulte à journée faite, et pour le plaisir de lecteurs mal informés ou médiocres, celui qui les défend de bonne foi, il me sera permis de ne pas trouver cela beau et de le dire.

On peut ne pas goûter toutes les idées de M. de Reynold, et les lecteurs de la *Revue militaire suisse* savent assez les oppositions qui y ont été faites dans ce journal en 1915. On ne saurait contester cependant que même l'opposant le plus convaincu cueille dans leur champ beaucoup de bon grain parmi ce qu'à tort ou à raison il estime de l'ivraie. Surtout, on ne saurait contester que le but est

digne d'éloge et d'encouragement.

Les conceptions divergentes auxquelles peuvent prêter la neutralité, l'autorité ou la liberté n'ont d'ailleurs rien à voir dans les Bannières flammées. Le titre rappelle le de Reynold un tantinet antérieur à la Révolution que l'on connaît, et le contenu présente, comme déjà dit, le poète lyrique, auquel l'on peut ajouter à juste titre le patriote lyrique qui traduit en un langage harmonieux les sites, les mœurs, ou telle page d'histoire de son pays. Dans cette dernière catégorie figure la pièce connue Le Cortège, où l'auteur a poétisé, à l'occasion de la mobilisation, la marche vers la frontière, de l'élite, de la landwehr et du landsturm de l'armée fédérale. Il n'est pas jusqu'à la conception de la neutralité dans le silence, —

cette conception que, pour ma part, j'estime fausse et dangereuse, et qui, heureusement, n'a pas été observée, — que l'auteur n'idéalise, en forts beaux termes vraiment, dans La Forteresse imprenable. Il ne redoute pas de l'atténuer néanmoins, car il n'est conviction si entière qui ne supporte des licences poétiques. Lisez La Cathédrale détruite, lisez La Colonne, ce sont non seulement de belles pages, mais réconfortantes au milieu des crimes de l'heure présente. Et lisez, pour finir, ce psaume du Vendredi-Saint de 1915, intitulé Le Peuple opprimé:

« Seigneur, souvenez-vous de notre désespoir et que jamais ne tombe en oubli cette injure : nos ennemis sont dans notre héritage, les étrangers dans nos demeures.

Dans l'ombre ils ont tendu des filets sous nos pas, à nos cols ils ont lié le joug de nos bœufs ; ils nous ont poussé avec le fouet et le bâton, parqués entre des murs hérissés de pointes. »

Le Seigneur dit:

« Je te relèverai vivant de tes ruines et, courbant à mon tour l'oppresseur sous ma main, pour lui briser la tête et lui fendre l'échine, je prendrai la verge d'airain. »

La neutralité dans le silence.....

.

F. F.

Croquis de frontière, par Charles Gos. Mobilisation suisse 1914-1915.

Préface de G. de Reynold: Un vol. in-8°. Lausanne 1916. Payot & Cie, éditeurs. Prix: 3 fr. 50.

C'est un plaisir de signaler au lecteur, aussi bien civil que militaire, les croquis de Charles Gos. C'est gentil, c'est clair, et puis... ça sent le rhododendron. Car il aime la montagne, le premier-lieutenant Gos, officier aux batteries alpines, et non en littérateur, quoiqu'elle lui inspire des nouvelles, mais en amoureux qui « fréquente ». Cela seul suffirait à commander la sympathie au lecteur pour qui la plaine est un bas-fond d'où l'on jalouse les sommets de la Suisse. C'est de là-haut, où l'air est pur, que Gos voit ce dont il parle. Aussi le voit-il bien et a-t-il le droit d'en parler.

Das Wehrwesen der Schweiz, von † Oberstkorps Kommandant J. Feiss. Vierte Auflage. Bearbeitet von Oberst Joh. Isler a. Kreisinstruktor. II Band: Die Militärorganisation der schweizerischen Eidgenossenschaft von 12 April 1907 nebst weitern Militärgesetzen und Verordnungen. 1 vol. in-8°. Zurich 1915. Orell Füssli, éditeur.

Des nombreuses publications auxquelles la nouvelle organisation a donné lieu, celle-ci est la plus développée et la plus récemment mise à jour puisqu'elle contient même les modifications à la loi fondamentale introduites par le Conseil fédéral, en vertu de ses pleins pouvoirs depuis le début de la mobilisation. D'importants tableaux statistiques et graphiques complètent le texte.

Cet ouvrage du colonel Isler, continuation et développement du

volume du colonel Feiss sur l'organisation de 1874 est la meilleure base documentaire à laquelle on puisse recourir pour l'examen du système des milices suisses. F. F.

Notre armée. Volume album de grand format. Texte du colonelcommandant de corps A. Audeoud. 40 planches, par Eric. de Coulon. Edition Atar. Genève 1916. Prix fr. 20.

Cet ouvrage s'adresse au grand public comme au public spécialement militaire. Une courte préface du général Wille; un résumé de l'organisation de l'armée, par le colonel-commandant de corps Audeoud, résumé accompagné des photographies en un grand format des officiers du haut commandement en 1915; enfin les planches coloriées d'Eric de Coulon, telle est la matière du volume. Le résumé est extrêmement clair et précis; les photographies sont généralement bonnes, la plupart même très bonnes; enfin, les planches étant d'Eric de Coulon, on peut déclarer réussi ce souvenir de la mobilisation.

Le premier-lieutenant de Coulon nous en voudrait pourtant si nous nous bornions à une appréciation aussi banale. Il sait l'estime en laquelle il est tenu comme dessinateur militaire par la Revue militaire suisse. Cet estime même nous oblige à dire que partie de ses planches n'est pas, à notre goût, du meilleur de Coulon. A quoi cela tient-il? La plupart des paysages sont extrêmement bien réussis; plusieurs des groupes de personnages le sont aussi, mais peut-être que ce qui fait parfois défaut c'est ce je ne sais quoi réclamé par l'art, la fantaisie. On a un peu une impression de style officiel, un sentiment de déjà vu ou de souvent vu, qui fait dire que ce qui manque, dans telle ou telle planche, c'est le vrai de Coulon, celui qui ne s'encadre pas dans les textes de loi; ce de Coulon individualiste, dont la plume ou le crayon sont faits de jeunesse, de verve, d'imagination, de création. Certaines planches sont de ce dessinateur-là, les mitrailleurs en route, par exemple, le projecteur de campagne, le vétérinaire de batterie. Là, de Coulon échappe à la compagnie des «grosses légumes», si j'ose dire. Qu'il ne craigne pas d'y échapper parfois. Elles ne lui en garderont aucune rancune. cela est certain. Et son art lui sera reconnaissant. Cela seul compte.

Recommençons, par Louis Viollier. — Broch. de 32 p. Genève 1916. Sonor S. A. éditeur. Prix : 50 cent. (au profit de la Croix-Rouge suisse).

Dans cette excellente brochure, M. Violier se place très audessus des contingences de la politique. Il cherche la cause initiale de la guerre, celle qui domine les résolutions des souverains et des gouvernements, et il aboutit à cette affirmation que toute la vie moderne a préparé la catastrophe. La justice, chacun la réclame pour soi, chacun la néglige pour autrui, et chacun, par surcroît, rejette sur autrui les responsabilités alors que tous sont coupables, parce qu'une seule chose essentielle fait défaut, le sentiment du devoir. Conclusion, la catastrophe. Tout est à recommencer.

« Recommençons, écrit alors l'auteur. Recommençons sur une base plus solide. Avant l'école primaire et secondaire, avant l'université, il faut l'école du cœur, il faut l'école de la justice et de l'honneur. Avant l'école de la science, il faut l'école de l'intelligence de la vie. Au lieu d'un patriotisme sentimental et chauvin, il faut l'école du civisme le plus éclairé et le plus ferme. »

M. Viollier convie la jeunesse suisse à cette œuvre de rénovavation des caractères et développe son programme à cet effet, programme d'édification nationale fondée sur la valeur des hommes. F. F.

Charles, Pactes et Traités de la Suisse réunis et traduits par Jean Biedermann. Une brochure in-8°. Lausanne 1916. Librairie Art et Sciences, éditeur.

Excellente idée. L'auteur publie dans cette élégante brochure un texte français des pactes fondamentaux de la Confédération suisse, des Franchises d'Uri, le 26 mai 1231, au Traité de Paris du 20 novembre 1815, en passant par les Pactes dont on parle si souvent et que l'on connaît généralement moins qu'on n'en parle, Pacte du 1er août 1291, de Brunnen, Charte des Prêtres, Convenants de Sempach et de Stans, Traité de Munster en 1648, Acte de Médiation, etc., etc.

Rapports sur la violation du droit des gens en Belgique. Deuxième volume. Paris 1915. Berger-Levrault, éditeurs.

Ce volume est le deuxième du *Livre rouge* belge. Il contient les rapports n° 13 à 22 de la Commission officielle d'enquête, suivis de la correspondance échangée entre le cardinal Mercier et l'autorité allemande, et de la protestation solennelle de Mgr Heylen,

évêque de Namur.

On est peut-être blasé aujourd'hui sur les conséquences du Not kennt kein Verbot. Les cas sont si effroyablement nombreux! La lecture des nouveaux rapports belges bourrés de faits et froidement rédigés n'en est pas moins outrageante pour la conscience humaine et pour les sentiments élémentaires de justice. Les Suisses doivent lire cela s'ils veulent savoir jusqu'où peuvent aller les souffrances d'un petit peuple occupé par un envahisseur sans pitié. On se sent presque plus froissé par certains de ces nouveaux faits que par les anciens, à cause de l'apparence de légalité dont l'autorité allemande affecte de les entourer. C'est l'image de la sujétion dans tout ce qu'elle peut présenter de plus humiliant. F. F.

Recueil des communiqués officiels des gouvernεments et états-majors de tous les belligérants. Série de broch. in-8°. Paris 1915. Payot et Cie, éditeurs. Prix 1 fr. la série.

La Revue militaire suisse a signalé les deux premières séries de cette utile publication. Elle a continué à paraître dès lors et les huit séries actuellement publiées conduisent au 31 décembre 1914. Comme base première de l'étude de la guerre cette traduction française de tous les communiqués, ceux de l'orient comme ceux de l'occident, est appelée à rendre de réels services. On ne peut que souhaiter la suite de cette entreprise.